



CORRIDOR® MATT S 737

Dispersion, mate



Domaines d'application

- Adapté à une utilisation dans les hôpitaux, les centres de soins et dans les domaines employant des désinfectants
- Gymnases
- Pour les revêtements de sols résistants à l'eau et pouvant être enduits, tels que le PVC, le linoléum et le caoutchouc
- Revêtements avec traitement polyuréthane pouvant être enduits

Avantages et caractéristiques du produit

- Apparence brillante satinée mate
- Résistant aux produits de désinfection des surfaces
- Certifié selon la norme FMPA DIN 18032/2 pour les sols à usage sportif
- Résistant au glissement conformément à DIN 51131
- Sans sels métalliques

Caractéristiques techniques

pH-Valeur	7,5
Couleur du produit	blanc-beige
Récipients*	10 l bidon
Composants selon la nomenclature INCI	AQUA, POLYACRYLATE, ETHOXYDIGLYCOL, SYNTHETIC WAX, TRIS(2-BUTOXYETHYL) PHOSPHONATE, LAURETH-7, FLUOROALKYLPOLYETHOXYLATE, POLYPHENYL DIMETHICONE, METHYLISOTHIAZOLINONE, BENZISOTHIAZOLINONE, PARFUM, AMMONIUM HYDROXIDE, DIETHYL ETHANOLAMINE, SODIUM OXYMETHYLENE SULFOXYLATE, QUARTZ

* Remarque : certains produits ne sont pas disponibles à l'international. N'hésitez pas à contacter votre conseiller.





CORRIDOR® MATT S 737

Dispersion, mate

Utilisation et dosage



Conditions d'utilisation :
Revêtement de sol nettoyé, rincé et séché.

Enduits :
pur
Appliquer 2 à 3 fois. Pour l'enduction, utiliser si possible une garniture / un balai-serpillère en microfibras pour obtenir un aspect uni sans rayure. Faire sécher chaque couche individuellement.

Remarque

Bien agiter avant emploi. Protéger du gel.
Avant utilisation, mettre hors service toutes sources de chaleur (chauffage par le sol, radiateurs). Éviter l'exposition directe au soleil. Plus le décapage - et le rinçage du revêtement de sol à pores ouverts tel que le linoléum - sont réalisés soigneusement, plus les propriétés de l'émulsion sont effectives. Par comparaison aux désinfectants disponibles dans le commerce, une exposition unique temporaire de la surface au produit sans contrainte mécanique (max. 15 min de contrainte permanente) ne provoque aucun dommage sur la surface de l'enduit.

Produits complémentaires

Unibuz G 235 - Nettoyant d'entretien à base de polymères solubles dans l'eau
Total G 424 - Décapant fortement alcalin
Total Extra G 426 - Décapant hautement alcalin et rapide
Garuda HC 20 - Nettoyant d'entretien hautement concentré à base de polymères solubles dans l'eau
Radana HC 42 - Décapant universel très concentré
Corridor® Unic Ultra S 707 - Décapant universel
Corridor® Power Stripper S 708 - Décapant universel hautement performant
Corridor® Dryex S 711 - Décapant à sec prêt à l'emploi
Corridor® Basic S 720 - Bouche-pores et couche primaire
Corridor® Black S 739 - Dispersion noire
Corridor® Spray S 770 - Spray et rénovateur prêt à l'emploi
Corridor® Daily S 780 - Nettoyant d'entretien à base de polymères solubles dans l'eau
Corridor® Cibreeze Wipe S 790 - Détergent d'entretien avec neutralisateur d'odeur

Mentions de danger

sans consigne de sécurité

Pour plus d'informations relatives à la sécurité, consulter la Fiche de Données de Sécurité du produit Corridor® Matt S 737 sur notre site internet: www.buzil.fr

Code GISBAU : GE 10

Numéro d'article*:
S737-0010R1

* Remarque : certains produits ne sont pas disponibles à l'international. N'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Les indications de nos fiches techniques reposent sur nos recherches et nos expériences, et correspondent au stade actuel de nos connaissances. Nous ne pouvons toutefois ni contrôler ni influencer les différentes conditions d'utilisation, les différents immeubles et produits. Nous ne pouvons donc donner dans nos fiches techniques que des informations générales. En conséquence, la qualité du travail dépend de l'étude professionnelle du projet et de l'utilisation par l'applicateur. En cas de doute, celui-ci est tenu de vérifier systématiquement la compatibilité du matériau à traiter avec le produit Buzil dans une zone peu visible, ou de consulter notre service technique. Nous ne pourrions donc en aucun cas être tenus pour responsables des indications estimées incomplètes ou incorrectes portées sur nos documentations d'information, sauf en cas de faute grossière (intention ou négligence grossière). D'éventuelles exigences basant sur la Loi allemande relative à la responsabilité des produits ne seront pas prises en compte. Cette édition annule et remplace les précédentes.